

OGM : l'agence officielle reconnaît la nécessité d'études sur la vie entière des rats

31 octobre 2012 / [Juan Roy de Menditte](#)



L'Agence nationale de sécurité sanitaire a rendu un avis critiquant le travail de Gilles-Eric Séralini. Mais elle reconnaît l'imperfection des études actuelles et recommande de les mener sur un plus long terme, comme l'ont fait M. Séralini et son équipe.

Compte-rendu de la conférence de presse de l'Anses du 22 octobre

L'ANSES [1], l'une des deux agences françaises avec le HCB [2] concernées par l'étude du Pr. Gilles-Eric Séralini sur le maïs OGM NK603, a rendu son **avis public le 22 octobre dernier**.

En dépit de la parution de cette étude dans l'une des plus prestigieuses revues scientifiques internationales [3], l'agence, par la voix de son directeur Marc Mortureux, a rejeté sa validité.

Elle considère que celle-ci n'a pas été faite de manière scientifiquement satisfaisante et qu'elle ne remet en aucun cas en cause les évaluations « *légal*es » déjà effectuées [4]. Ces dernières, en concernant uniquement la recherche d'un risque de toxicité aiguë, seraient de nature différente.

Les critiques ont porté principalement sur trois points :

- ▶ le faible nombre de rats utilisés dans chaque groupe (20, séparés en 10 mâles et 10 femelles pour les groupes tests, et 20 rats pour le groupe témoin) qui rend l'analyse statistique – c'est-à-dire, selon l'agence, la preuve du lien de cause à effet – impossible ;
- ▶ la surinterprétation des résultats qui aurait été faite par l'équipe du professeur G.E. Séralini quand elle estime qu'un lien de cause à effet existe quand même et qu'il met en évidence des caractères potentiellement nocifs ;
- ▶ le manque d'explications concernant les raisons pour lesquelles le maïs OGM aurait des effets délétères.

Un plus grand nombre de rats aurait sans doute permis une meilleure interprétation des résultats. Il reste curieux de s'entendre dire ici que ces résultats, malgré leur évidente singularité dans chacun des groupes, ne peuvent en aucun cas être considérés comme évocateurs d'un risque pris dans leur ensemble.

Si un doute de ce type est soulevé, ne devrait-on pas s'attendre à ce que les scientifiques aident d'une manière plus volontaire les responsables politiques à prendre les décisions qui conviennent (en l'occurrence, celles de suspendre toute autorisation d'OGM et d'envisager à moyen terme leur interdiction dans l'alimentation animale et humaine) ? Cette prise de position est pourtant clairement encouragée par la loi concernant le principe de précaution.

L'effet des faibles doses a été abordé comme une possibilité. Mais le statisticien de l'agence (Jean-Pierre Cravedi) nous a expliqué que nous ne pouvions rien en dire ici étant donné qu'un effet de ce type devrait pouvoir se décrire selon une courbe en U inversée, où l'on retrouverait à une extrémité la limite des effets des fortes doses, et à l'autre celle des effets des faibles doses.

Il ne paraît pas possible, d'après lui, d'imaginer que les seuils de ces effets puissent être plus nombreux et distribués de manière plus aléatoire...

Quant au manque d'explications concernant les incidences du maïs en tant qu'il est issu d'une manipulation génétique, G.E. Séralini aurait sûrement pu objecter que, toute essentielle que soit cette question, elle n'aurait pu faire l'objet à ce stade ne serait-ce que d'une hypothèse.

L'ANSES, malgré ces critiques, a déclaré que :

- ▶ L'objectif de cette étude est très original et ambitieux.
- ▶ Que d'autres études doivent être entreprises à sa suite sur le long terme (plus exactement sur des « *vies entières* ») à partir de plusieurs espèces animales et avec au moins 80 à 100 individus par lot.
- ▶ Que ces études doivent être menées par des laboratoires indépendants fonctionnant grâce à des fonds publics (un ordre de grandeur a été évoqué à partir de l'exemple des Etats-Unis, soit 120 Millions de dollars).
- ▶ Que des protocoles plus sérieux doivent être établis en concertation avec l'ensemble des institutions concernées (ANSES, HCB, INRA, etc.).
- ▶ Et qu'il faudrait, entre autres, se concentrer sur la possibilité d'effets cumulés (effets dits « *cocktails* »

) ainsi que sur les effets des formules complètes des pesticides (plutôt que sur leur seule substance active).

On remarquera à quel point l'ANSES est prise en contradiction entre sa négation du fait que ce genre d'étude aurait dû être entrepris bien avant la diffusion massive des OGM dans l'environnement et l'alimentation et le fait que, pour elle, la reproduction en nombre de ce genre d'étude s'impose maintenant comme une nécessité.

De fait, lorsque M. Mortureux a évoqué une « *technologie en plein développement* » à propos de ces chimères, une journaliste a été bien inspirée de le reprendre en précisant qu'il s'agissait plutôt d'une technologie déjà « *bien implantée* ».

L'expérience de G.E. Séralini a été implicitement présentée, par les représentants de l'agence, comme une véritable aubaine en ce qu'elle ferait entrevoir des budgets de plusieurs dizaines de millions d'euros abondés par l'Etat (sans que ne soit imaginé une quelconque participation financière des entreprises concernées).

Mais des propos plus confidentiels, une fois la conférence terminée, ont laissé entendre qu'étant donné ce qu'impliquerait pour la carrière des chercheurs de travailler à ce type d'évaluation, il devrait pratiquement être impossible de recruter des équipes.

Toujours plus confidentiellement, des choses étonnantes ont été avancées. Notamment que l'argument qui dit que rien n'a été observé sur la santé des animaux nourris aux OGM est « *scientifiquement* recevable, mais qu'il faut l'étayer.

Cela voudrait dire que, sans épidémiologie ni traçabilité possible, il serait néanmoins recevable « *scientifiquement* » que les OGM n'ont aucune incidence sur la santé. Pour des chercheurs qui se montrent aussi rigoureux à l'égard d'une étude comme celle de G.E. Séralini, cette remarque (lancée à l'attention de plusieurs journalistes) paraît bien légère.

Le P^f. Lasfargues, directeur adjoint de l'ANSES, a quant à lui prétendu que le groupe témoin devait nécessairement être beaucoup plus important que les groupes tests. Cela ne semble pas non plus très logique.

Enfin, après avoir répété en boucle que l'agence était parfaitement transparente sur le sujet,

Marc Mortureux a fini par dire que quiconque voulait avoir accès aux données dont ils disposaient concernant les évaluations menées par les industriels des biotechnologies sur leurs propres produits n'auraient qu'à en faire la demande.

Celui qui aura eu la patience d'attendre un peu à l'extérieur de la salle du grand Palais où s'est déroulée cette conférence, aura eu la surprise de voir un représentant de l'industrie des biotech (lobbyiste probablement, en tout cas bon ami du pro-OGM Louis-Marie Houdebine) attendre les membres de l'ANSES et partir un peu plus tard avec eux, pratiquement bras-dessus bras-dessous, en plaisantant.

Transparence ou... limpidité ?

.....

Notes

[1] ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

[2] HCB : Haut conseil des biotechnologies.

[3] *Food and Chemical Toxicology*.

[4] Evaluations faites par les entreprises de biotechnologies elles-mêmes, rappelons-le.

Source : Juan Roy de Menditte pour *Reporterre*

Photo : [Entre patients](#)

Lire aussi : *EXCLUSIF : Séralini répond à ses détracteurs*

- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/OGM-l-agence-officielle-reconnait>